



# COMMISSION DES JEUNES

Réunion du mercredi 3 avril 2024

PV n° 31 – Saison 2023/2024

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission Départementale d'Appel dans un délai de 7 jours (à compter du lendemain du jour de la notification de la décision contestée) par lettre recommandée, télécopie ou courrier électronique, le droit d'examen étant de 70 euros. Ce délai est réduit à 48 heures pour les matchs de Coupes.

**Présents** : Adrien Tourrettes, Raphaël Moll, Gaël André (par téléphone), Alain Marcq (par téléphone)

**Absents excusés** : /

Catégories et coordonnées des membres de la Commission des jeunes du District :

**U6/U7 et U8/U9** : Adrien Tourrettes – 06.13.20.40.75

**U10/U11** : Raphaël Moll – 06.09.71.08.51

**U12/U13** : Gaël André – 06.84.42.62.71

**U15** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

**U17/U18** : Alain Marcq – 06.45.88.18.70

@ : [district@lot-et-garonne.fff.fr](mailto:district@lot-et-garonne.fff.fr)

## Informations générales

### Rassemblements féminins U7-U9-U11

Voici les dates et lieux des rassemblements féminins jusqu'à la fin de la saison :

- 6 avril : Castelmoron
- 4 mai : Tonneins
- 1<sup>er</sup> juin : à définir
- 15 juin : JND (lieu à définir)

Ces rassemblements se déroulent de 14h à 16h.

### U6/U7

### U8/U9

#### Feuilles de plateaux manquantes :

**Journée 12 du 30/03 :**

- Plateau A organisé par AS Passage FC
- Plateau D organisé par FCPA
- Plateau J organisé par Marmande

#### Feuilles de licences joueurs manquantes :

## Journée 12 du 30/03 :

- SU Agen 1-2-3-4 (plateau B)
- EBBE 1-2-3-4 (plateau B)
- AS Passage FC 4-5-6 (plateau C)
- Sainte-Livrade (plateau F)

## U10/U11

Pour rappel, chaque équipe doit compléter sa feuille de match et la remettre au club organisateur avant le début des matchs.

### Challenges :

#### Challenge Départemental :

Les classements définitifs du 2<sup>nd</sup> tour ont été validés ce jour par la Commission.

GROUPE A		Points	GA
LIEU : CASTELMORON			
1	EBBE 1	6	10
2	MARCELLUS 1	3	1
3	CASTELMORON 1	0	-11

GROUPE B		Points	GA
LIEU : MIRAMONT			
1	FCPA 1	6	10
2	LE MAS 1	3	-3
3	MIRAMONT 1	0	-7

GROUPE C		Points	GA
LIEU : LE PASSAGE D'AGEN			
1	AS PASSAGE FC 1	6	5
2	FC VILLENEUVE 1	3	-1
3	CONFLUENT/USPF 1	0	-4

GROUPE D		Points	GA
LIEU : SAINT-SYLVESTRE / LOT			
1	PENNE ST-SYLVESTRE 1	6	5
2	AGEN RC 1	1	-2
3	BIAS 1	1	-3

GROUPE E		Points	GA
LIEU : SAINTE-LIVRADE			
1	SAINTE-LIVRADE 1	6	15
2	CANCON 1	3	1
3	MONFLANQUIN 1	0	-16

GROUPE F		Points	GA
LIEU : CASSENEUIL			
1	SU AGEN 1	6	7
2	GONTAUD 1	1	-1
3	CASSENEUIL 1	1	-6

GROUPE G		Points	GA
LIEU : TONNEINS			
1	MARMANDE 1	6	9
2	TONNEINS 1	1	-3
3	OS AGENAIS 1	1	-6

GROUPE H		Points	GA
LIEU : CASTELJALOUX			
1	CASTELJALOUX 1	6	4
2	NERAC 1	3	3
3	USVP 1	0	-7

#### Challenge Ransinan :

Les classements définitifs du 2<sup>nd</sup> tour ont été validés ce jour par la Commission.

GROUPE A		Points	GA
LIEU : LAROQUE			
1	AS PASSAGE FC 2	9	12
2	LAROQUE 1	6	4
3	BIAS 3	3	-4
4	DAUSSE 1	0	-12

GROUPE B		Points	GA
LIEU : BOE			
1	EBBE 2	9	12
2	AS PASSAGE FC 3	4	-1
3	SU AGEN 3	3	-5
4	ASTAFFORT 1	1	-6

GROUPE C		Points	GA
LIEU : SU AGEN			
1	SU AGEN 2	9	6
2	LAUGNAC 1	6	3
3	FCPA 3	1	-4
4	ROQUEFORT 1	1	-5

GROUPE D		Points	GA
LIEU : VILLENEUVE / LOT			
1	FC VILLENEUVE 2	9	12
2	EBBE 3	6	7
3	CASSENEUIL 3	3	2
4	CASTILLONNES 1	0	-21

GROUPE E		Points	GA
LIEU : BIAS			
1	PENNE ST-SYLVESTRE 2	9	4
2	BIAS 2	6	1
3	FUMEL 1	3	-1
4	VILLEREAL 1	0	-4

GROUPE F		Points	GA
LIEU : AIGUILLON			
1	CONFLUENT/USPF 2	9	12
2	TONNEINS 2	6	1
3	GONTAUD 2	3	-3
4	CLAIRAC 1	0	-10

GROUPE G		Points	GA
LIEU : LA SAUVETAT			
1	MONBAHUS 1	9	7
2	MARMANDE 3	6	10
3	ASSA 2	3	-6
4	MARCELLUS 2	0	-11

GROUPE H		Points	GA
LIEU : VIRAZEIL			
1	MARMANDE 2*	7	6
2	ASSA 1	7	6
3	USVP 2	3	-3
4	CASTELJALOUX 2	0	-9

\* Marmande 2 vainqueur aux tirs au but

### Feuilles de plateaux manquantes :

### **Journée 15 du 30/03 :**

- Plateaux 5 et 6 organisés par Agen RC
- Plateau 29 organisé par Caumont/Fourques

Merci de faire parvenir ces feuilles de plateau au District au plus tôt par courrier ou mail.

## **U12/U13 CREDIT AGRICOLE AQUITAINE**

Nous vous rappelons que les feuilles de match doivent être complétées AVANT le début des rencontres par chaque équipe.

Il est obligatoire d'indiquer les n° de maillots, n° de licences, noms et prénoms de chaque joueur. Les informations concernant les éducateurs (noms, prénoms, n° de licences) doivent être inscrites dans le cadre banc recevant ou banc visiteur de chaque équipe. Les feuilles de match doivent être signées avant et après le match par l'éducateur responsable majeur (les mineurs n'ont pas l'autorisation de signer une feuille de match).

Il est également obligatoire de renseigner le nom, prénom et n° de licence de l'arbitre.

Toute information manquante sera désormais sanctionnée de l'amende prévue dans le règlement tarifaire du District.

### **Challenges :**

#### **Festival U13 « Pitch » :**

La finale du Festival U13 « Pitch » a lieu ce samedi 6 avril sur les installations de La Sauvetat du Dropt. Tous les documents nécessaires ont été envoyés aux clubs qualifiés par mail par la Commission Technique.

Le festival Pitch U13F se déroulera le même jour au même endroit pour les équipes U13F engagées en championnat (Le Mas et BAFC).

#### **Challenge Varao :**

Le 1<sup>er</sup> tour du Challenge Varao a lieu ce samedi 6 avril à 13h30. Tous les documents nécessaires ont été envoyés par mail.

Le groupe A organisé par le BAFC se jouera sur les installations de Boé.

Le groupe D organisé par le FCPA se jouera sur les installations de Foulayronnes.

Le groupe K organisé par JSVL se jouera sur les installations de Bias.

Le groupe M organisé par Confluent Albret se jouera sur les installations d'Aiguillon.

#### **Challenge futsal Fétis-Lahitte U13F :**

La finale du challenge futsal Fétis-Lahitte U13F a eu lieu samedi dernier au gymnase du Mas d'Agenais avec la participation de 4 équipes. A l'issue de la compétition, c'est le BAFC qui termine à la 1<sup>ère</sup> place et représentera le District lors de la finale régionale qui se déroulera le samedi 20 avril à Pessac. La Commission félicite l'ensemble des équipes participantes et remercie le club et la ville du Mas d'Agenais pour l'organisation de la compétition ainsi que la mise à disposition des installations.

#### **Classement final :**

Boé Agen FC – 9 pts

Mas AC – 6 pts

AS Sainte-Livrade – 3 pts

FC Bias – 0 pt

### **Feuilles de matchs manquantes :**

#### **U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule C :**

Match n° 27863056 Laroque-Maurin 2 / AS Passage FC 2 du 30/03 : application des sanctions financières.

#### **U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule E :**

Match n° 27866857 ASSA / Cancon-Villeréal du 30/03 : application des sanctions financières.

Merci de faire parvenir ces feuilles de match au District au plus tôt par courrier ou mail.

### **Forfaits :**

### **U13 Promotion Honneur Crédit Agricole Aquitaine poule A :**

Match n° 27866772 Tonneins 2 / Sainte-Bazeille du 30/03 : forfait de Sainte-Bazeille (1<sup>er</sup> forfait).

Tonneins 2 : 3 points, 3 buts ; Sainte-Bazeille : -1 point, 0 but.

### **U13 District Crédit Agricole Aquitaine poule A :**

Forfait général de l'équipe de GJ Mas Caumont 2. Les résultats des matchs de cette équipe sont annulés, les équipes devant la rencontrer deviennent exemptes aux dates prévues au calendrier.

## **U15**

### **Reprogrammation de matchs :**

#### **U15 Honneur Edenauto Agen :**

Le match n° 27842712 Laugnac / Sainte-Livrade non joué le 30/03 est reprogrammé au samedi 27 avril à 15h.

Le match n° 27842714 Tonneins / Laroque-Maurin non joué le 30/03 est reprogrammé au samedi 27 avril à 15h.

### **Litige :**

#### **U15 Honneur Edenauto Agen :**

Match n° 27842713 FCPA 3 / BAFC 3 du 30 mars 2024 : réserve d'avant match de l'équipe BAFC3.

Après étude des pièces au dossier,  
Jugeant en premier ressort,

La Commission,

Considérant les réserves d'avant-match formulées par le dirigeant responsable de l'équipe BAFC 3 portant sur la participation et la qualification de l'ensemble des joueurs de l'équipe FCPA 3 susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure, celle-ci ne jouant pas le même jour ou le lendemain,

Considérant la réception de la confirmation de ces réserves adressée par le club de BAFC en date du samedi 30 mars 2024 à 17h54 par courriel,

#### **Sur la forme :**

Juge les réserves d'avant-match et leurs confirmations régulièrement posées conformément aux dispositions des articles 142 et 186.1 des Règlements Généraux de la FFF.

#### **Sur le fond :**

Considérant qu'aux termes de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football :  
« *Ne peut participer à un match de compétition officielle d'une équipe inférieure, le joueur ou la joueuse qui est entré en jeu lors de la dernière rencontre officielle au sens de l'article 118, disputée par l'une des équipes supérieures de son club lorsque celle(s)-ci ne joue(nt) pas un match officiel le même jour ou le lendemain (...)* »,

Considérant que les équipes supérieures de FCPA 3, évoluant en championnats régionaux U15 R2 et U14 R2, ne jouaient ni le même jour, ni le lendemain et qu'il faut donc se référer aux dernières rencontres officielles de ces équipes qui jouaient le 23 mars 2024, contre l'équipe de BORDEAUX SAINT-JEAN ASU pour les U15 R2 en championnat U15 R2 poule C et contre l'équipe de LESCARIEN FC pour les U14 R2 en championnat U14 R2 poule G,

Considérant que la participation effective d'un joueur à une rencontre s'entend comme un joueur étant entré en jeu au cours de cette rencontre et non comme sa seule inscription sur la Feuille de Match Informatisée,

Considérant qu'après comparaison des Feuilles de Match Informatisées des équipes supérieures lors de leur dernière rencontre officielle le 23 mars 2024 avec celle de la rencontre de championnat U15 Honneur District

précitée, il apparaît que trois joueurs ont participé effectivement à la rencontre en objet ainsi qu'à une des deux rencontres des équipes supérieures, à savoir Nathan CROS (licence n° 2548085158) avec l'équipe U15 R2, Nahil KHOUIDI (licence n° 2548007004) avec l'équipe U15 R2 et Kenzy KERI (licence n° 2547811650) avec l'équipe U14 R2,

Considérant dès lors que le club FC PORTE D'AQUITAINE a méconnu les dispositions de l'article 167.2 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football,

Considérant qu'aux termes de l'article 171 des Règlements Généraux de la Fédération Française de Football, « En cas d'infraction à l'une des dispositions prévues aux règlements fédéraux et relatives à la qualification et/ou la participation des joueurs, et indépendamment des éventuelles pénalités prévues au Titre 4, le club fautif a match perdu par pénalité si :

- soit des réserves ont été formulées conformément aux dispositions des articles 142 ou 145 et elles ont été régulièrement confirmées ;

- soit une réclamation a été formulée dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 187.1 ;

- soit la Commission compétente s'est saisie de l'infraction, dans les conditions fixées par les dispositions de l'article 187.2.

2. Le club adverse ne bénéficie toutefois des points correspondants au gain du match que dans les cas suivants :

- s'il avait formulé des réserves conformément aux dispositions des articles 142 ou 145 et qu'il les avait régulièrement confirmées (...) ; »,

Par ces motifs,

**Donne match perdu par pénalité (0-3, -1 point) à l'équipe de FCPA 3 pour en attribuer le bénéfice à celle de BAFC 3 (3-0, 3 points).**

## U17

### Forfaits :

#### **U17 Honneur Cass' Croût :**

Match AS Passage FC / Sainte-Livrade du 30/03 : forfait de AS Passage FC (1<sup>er</sup> forfait).

AS Passage FC : -1 point, 0 but ; Sainte-Livrade : 3 points, 3 buts.

## Tournois

### Liste des tournois organisés par les clubs du District :

CLUBS ORGANISATEURS	DATES	CATEGORIES	CONTACTS
FCPA	samedi 20 avril	U11 U13	@ : 560792@lfna.fr
FCPA	mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2024	U6/U7 U8/U9	ALVAREZ José : 06 25 40 06 56 @ : 560792@lfna.fr
FC PENNE ST-SYLVESTRE	mercredi 1 <sup>er</sup> mai 2024	U10/U11	BOUKHARI Christophe : 06 61 61 41 63 @ : 531682@lfna.fr
EBBE	jeudi 9 mai 2024	U6/U7 U8/U9	ROUGER Alexis : 06 47 00 86 33 @ : 522239@gmail.com
EBBE	samedi 11 mai 2024	U10/U11	ROUGER Alexis : 06 47 00 86 33 @ : 522239@lfna.fr

FCPA	du samedi 18 mai au lundi 20 mai	U11 U13	@ : 560792@lfna.fr
SU AGEN	lundi 20 mai 2024	U8 (foot à 5) U9 (foot à 8)	GARAY Laura : 06 14 03 56 05 @ : 505841@lfna.fr
ASSA PAYS DU DROPT	lundi 20 mai 2024	U15	COMBAUD Clément : 06 72 96 32 01 @ : 540445@lfna.fr
AS LAUGNAC	samedi 1 juin 2024	U6/U7 U8/U9 U10/U11	BARDINA Laurent : 06 13 22 02 73 LACOSTE Marianne : 06 13 99 12 91 @ : 536034@lfna.fr
US SAINTE-BAZEILLE	dimanche 2 juin 2024	U6/U7 U8/U9 U10/U11 U12/U13 U14/U15 à 7	FARGE Thierry : 07 83 69 47 98 @ : 515159@lfna.fr
AF CASSENEUIL	samedi 8 juin 2024	U6/U7	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr
AF CASSENEUIL	dimanche 9 juin 2024	U8/U9	COESTIER Alain : 06 83 88 89 03 THERIN Hugues : 06 82 23 15 06 @ : 549868@lfna.fr
FC VILLENEUVE / LOT	samedi 8 juin 2024	U8/U9 U10/U11	CALCAT Benoît : 06 19 75 45 26 @ : bcalcat@yahoo.fr
FC VILLENEUVE / LOT	dimanche 9 juin 2024	U6/U7 U12/U13	CALCAT Benoît : 06 19 75 45 26 @ : bcalcat@yahoo.fr

**Prochaine réunion le mercredi 10 avril.**

**Le Président  
A. TOURETTES**